



MOYENS HUMAINS ET MATÉRIELS NÉCESSAIRES POUR LA FORMATION À L'ENAP

LETTRE OUVERTE

Monsieur Eric DUPOND-MORETTI
Ministre de la Justice ,Garde des Sceaux

Ministère de la Justice
13 Place Vendôme
75 042 PARIS Cedex 01

Objet : Moyens humains et matériels nécessaires pour la formation à l'ENAP.

Monsieur le Ministre, Monsieur le Garde des Sceaux,

L'Ecole Nationale de l'Administration Pénitentiaire est l'un des rouages incontournables et essentiels de l'administration pénitentiaire, du ministère de la Justice.

Cette école forme les personnels de surveillance, tous grades et corps confondus, tout comme les personnels d'insertion et de probation et tous les autres personnels pénitentiaires, et ce dès leur recrutement et tout au long de leur carrière.

Cette année, et dans les années à venir, l'ENAP va devoir former plus de 15 000 personnels pour assurer la continuité de la mise en œuvre du plan 15 000 et pour faire face aux nouvelles missions ainsi qu'aux départs en retraite.

Il est donc essentiel de donner à cette école les moyens nécessaires pour permettre à ces élèves d'avoir des conditions d'apprentissage à la hauteur de l'exigence des missions qu'ils auront à mener.

Cela passe par des conditions d'hébergement dignes de ce nom. Nous aimerions pouvoir rapidement évoquer avec vous ce sujet afin de vous faire des propositions.

Cela passe aussi par des moyens matériels adaptés et suffisants qui viendront améliorer les conditions de travail des personnels chargés de les former. Là encore, nous avons des propositions à vous faire.

Monsieur le Ministre, Monsieur Le Garde des Sceaux, ensemble nous avons négocié et obtenu une réforme historique en faveur des personnels de surveillance, avec l'objectif partagé de reconnaître enfin l'importance de leurs missions, leur valeur professionnelle, et de relever le défi du recrutement.

Cet ambitieux projet ne peut pas, et ne doit pas, être mis à mal du fait d'une école qui ne serait pas dotée des moyens humains et matériels nécessaires à son aboutissement. Nous ne pouvons pas prendre le risque d'une économie de moyens.

FO Justice vous sollicite donc afin de définir ensemble les bases de ce que devra être l'ENAP de demain, celle qui sera en mesure de former les personnels pénitentiaires de demain.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre de la Justice, Garde des Sceaux, l'expression de ma très haute considération.

Le Secrétaire Général ,



Emmanuel BAUDIN

